DOSSIER D'INSCRIPTION 2025 :
INFORMATIONS / DOSSIER A CONSTITUER POUR LA RENTRÉE

Madame, Monsieur,

Vous êtes admis(e) à l'I.F.S.I. du C.H. d'Orthez, et nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous.

La rentrée aura lieu le :

LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025 à 09h00

Afin de constituer votre dossier personnel, je vous demanderai de bien vouloir **nous retourner le dossier suivant complet :**

- Si vous avez confirmé une proposition d'admission via Parcoursup **entre le 02 juin et le 10 juillet 2025 inclus, vous avez jusqu'au 18 juillet 2025 12h00**

- Si vous avez accepté et confirmé une proposition d'admission via Parcoursup **entre le 11 juillet et le 17 août 2025, vous avez jusqu'au 23 août 2025 12h00**

- Pour toute proposition d'admission acceptée **à partir du 18 août 2025**, l'inscription administrative se fait dans les plus brefs délais après l'acceptation.

Ce dossier comprend :

- DOSSIER MEDICAL

- DOSSIER ADMINISTRATF

- PREPARATION AFFECTATION STAGES

- INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous remercions de veiller à renvoyer **le dossier complet**.

Des réunions de pré-rentrée **à présence obligatoire** sont planifiées ; vous devrez contacter le secrétariat pour vous positionner sur l'une des dates suivantes : **Jeudi 17 Juillet 2025 à 14h00 ou Jeudi 14 Août 2025 à 14h00.**

DOSSIER MEDICAL

- **DOCUMENTS MÉDICAUX DEMANDÉS :**

– Un certificat médical émanant **d'un médecin agréé de la fonction publique** (liste des médecins agréés : **https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/medecins-agrees)** attestant que le candidat présente les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la fonction. **En l'absence de ce certificat, vous ne serez pas accepté le jour de la rentrée**.

– La fiche médicale ci-jointe émanant de l'ARS à remplir par un médecin (**médecin agréé ou traitant**) (doit impérativement être fournie au maximum pour le premier jour de stage).

Toutes les vaccinations devront être à jour au plus tard le 15 Septembre 2025. L'admission en stage (Novembre 2025) sera subordonnée à ces conditions vaccinales.

Pour toute question relative à un handicap, Mme Maïté SOTERAS et Mme Dominique VERDIER-SAMSON, cadres de santé formatrices, référentes Handicap, sont joignables respectivement au 05.59.69.73.31 et 05.59.69.73.29 ou par mail maite.soteras@ch-orthez.fr et dominique.verdier@ch-orthez.fr .

DOSSIER ADMINISTRATIF

- **PIECES A FOURNIR :**

☐ Fiche de renseignements généraux à compléter

☐ Attestation de **désinscription à télécharger sur Parcoursup' uniquement pour les professionnels ayant passé le concours FPC inscrits également sur Parcoursup ou attestation d'admission pour les étudiants entrant via Parcoursup'**

☐ Photocopie des diplômes scolaires (baccalauréat et universitaires/AS ou AP/autres)

☐ Photocopie du relevé de notes du baccalauréat uniquement pour les bacheliers

☐ Photocopie de la carte nationale d'identité (recto/verso) ou du passeport, **en cours de validité**

☐ Photocopie du certificat de participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

☐ 1 photo d'identité (nom et prénom de l'étudiant au verso) + 1 en version jpeg à envoyer au secrétariat (ifsi@ch-orthez.fr)

☐ Attestation de responsabilité civile garantissant les accidents corporels causés aux tiers, les accidents matériels causés aux tiers et dommages immatériels, **valable pour l'année scolaire 2025/2026** (et non pour l'année civile) et au nom de l'étudiant (à réclamer à l'assureur) *Tout document incomplet relatif à l'attestation de responsabilité civile n'engage en rien la responsabilité de l'I.F.S.I.*

☐ Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) à votre nom (et non à celui des parents pour les bacheliers)

☐ 1 chèque d'inscription de 175 € (à l'ordre du Trésor Public)

☐ 1 enveloppe timbrée à vos Nom, Prénom et adresse et 1 enveloppe vierge à fenêtre timbrée (pour envoi du chèque d'inscription au Trésor Public de Rennes en indiquant au verso votre Nom, Prénom et adresse).

☐ Extrait du casier judiciaire n°3 (site internet : www.justice.gouv.fr)

☐ Si vous êtes en situation de handicap (dys, TDA, etc) : bilan médical/orthophoniste pour demande de tiers temps pour les partiels

PREPARATION AFFECTATION DE STAGE

Fiche à nous retourner le jour de la réunion de pré-inscription

NOM : _____

Prénom : _____

Lieu d'habitation :

Adresse au moment de l'inscription : _____

_____

Appartement sur Orthez : ☐ **oui** ☐ **non**

Si oui, adresse (*si non connue à ce jour, à donner au secrétariat à la rentrée***) :**

_____

Détenez-vous :

☐ **Permis B** ☐ **Véhicule**

Autre(s) lieu(x) de logement(s) possible (famille, amis, etc) pendant les stages :

_____ _____

_____ _____

_____ _____

INFORMATIONS DIVERSES

- **Bourses :**

Vous pourrez faire votre dossier de demande de bourses en ligne à l'adresse : https://mes-demarches.nouvelle-aquitaine.fr à compter 5 juin 2025 et jusqu'au 28 novembre 2025 (minuit).

- **Inscription à l'Université :**

Les instructions vous seront communiquées à la rentrée (inscription sur internet / Université de Bordeaux).

- **Inscription au CROUS :**

Tout étudiant devant s'inscrire à l'université en **formation initiale** devra régler auprès du CROUS la Contribution Vie Etudiante et de Campus (103 € en 2024 – *montant 2025 non connu à ce jour*). Le règlement de la CVEC est obligatoire, un numéro sera fourni aux étudiants s'en étant acquittés. Ce numéro sera indispensable pour procéder à l'inscription à l'Université. Les boursiers du Conseil Régional pourront se faire rembourser sur présentation d'un justificatif de bourses. Les étudiants en formation continue sont non assujettis à ce paiement.
Ci-dessous le lien à consulter pour obtenir tous les renseignements concernant la CVEC : https://cvec.etudiant.gouv.fr

- **Self :**

Le self des employés du CH Orthez est ouvert aux étudiants de l'IFSI sur inscription. Il suffit de se procurer une carte gratuite au bureau des entrées du CHO et de verser le montant souhaité. Nous vous donnerons plus d'informations à la réunion de pré-rentrée.

- **Logement :**

Il n'y a pas d'internat ou de logement rattaché à l'IFSI d' Orthez. Des annonces immobilières de particuliers et de professionnels pour des appartements sont disponibles au secrétariat ou sur internet (LeBoncoin.fr).
Concernant le logement, nous vous informons que nous avons un partenariat avec l'OFFICE 64 de l'Habitat et bénéficions à ce jour de 2 studios à proximité de l'IFSI. Si vous souhaitez les visiter, merci de vous faire connaitre au secrétariat avant la journée de pré-inscription que vous retiendrez, afin que nous puissions organiser une visite ce jour-là.

Le complément de renseignements concernant la formation sera communiqué dès les premiers jours de présence à l'I.F.S.I.
Il est cependant porté à votre attention dès maintenant que des frais sont à prévoir, notamment en ce qui concerne :
→ L'achat de **petit matériel (ciseaux, pinces, etc...), (***commande réalisée à l'I.F.S.I. à la rentrée***).**

- **Tenues :**

Celles-ci sont acquises par l'intermédiaire de l'I.F.S.I. et **prêtées** aux étudiants qui s'engagent à les restituer à la fin des 3 années de formation en bon état (5 tenues complètes). Si ce n'est pas le cas, la somme de 14 € par tenue sera facturée. Vous pouvez aussi vous les procurer par vos propres moyens auprès d'un prestataire de votre choix.

- **Ordinateur portable :**

La rédaction des travaux demandés par l'IFSI et l'Université nécessite d'avoir à sa disposition un ordinateur personnel (traitement de texte notamment). Un code WIFI nominatif vous sera communiqué à la rentrée.

- **Informations sur le traitement des données personnelles** : cf document ci-dessous

Centre Hospitalier Orthez

Institut de Formation en Soins Infirmiers

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Promotion 2025/2028

NOM : .....
(Nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Prénom(s) : .....

Né(e) le : ...../...../..... **à :** ..... **Département :** .....

Adresse : .....

.....

Votre adresse à Orthez *(si vous prenez un logement)* **:** .....

.....

Tél. fixe et/ou portable : .....

Votre adresse mail : .....

N° Sécurité Sociale : .....

N° INE ou BEA : .....
(Numéro indiqué sur le relevé de notes du Baccalauréat)

Profession de votre père : .....

Profession de votre mère : .....

Nom de la personne à prévenir en cas de maladie ou d'accident (parents/conjoint) :

.....

son adresse : .....

.....

son n° de téléphone : .....

Nom et adresse de votre médecin traitant : .....

.....

son n° de téléphone : .....

Etes-vous en situation de handicap ☐ OUI ☐ NON si oui, lequel :

.....

I.F.S.I. du C.H. – 1, rue du Moulin – BP 118 – 64301 ORTHEZ cedex – Tél 05 59 69 70 26 – Fax 05 59 69 70 33 – Email : ifsi@ch-orthez.fr

VOTRE SITUATION au 31/03/2025

⇒ Etiez-vous étudiant(e) :

↳ **au Lycée :** .... **Lieu :** ....
(Préciser général, technologique, professionnel) **Série :** ....
Option : ....

↳ **en Université :** .... **Lieu :** ....
(Option et année d'étude)

↳ **Autre enseignement :** .... **Lieu :** ....
(Préciser)

Indiquer les diplômes scolaires et universitaires acquis (en précisant l'année) :

BEP/CAP : ***Série*** : .... ***Année d'obtention*** : .... ***Département d'obtention*** : ....

Baccalauréat : ***Série*** : .... ***Année d'obtention*** : .... ***Département d'obtention*** : ....

Diplôme d'enseignement supérieur : ***Série*** : .... ***Année d'obtention*** : .... ***Département d'obtention*** : ....

Autre(s) : ....

⇒ Aviez-vous une activité professionnelle :

Profession ***(préciser le lieu)*** : ....

Depuis quand : ....

⇒ Autre situation *(demandeur d'emploi, en formation, etc)* : ....

❖ ❖

⇒ Vous rentrez à l'IFSI :

En formation initiale : ☐ nouveau bachelier ☐ poursuite d'études

En formation continue : ☐ professionnel financé par son employeur, si oui lequel : ....
☐ professionnel financé par un organisme financeur, si oui lequel : ....
☐ professionnel financé par France Travail **Si oui, N° France Travail :** ....

❖ ❖

Avez-vous déjà été inscrit(e) à l'Université de Bordeaux (y compris Bordeaux 1, Bordeaux 2, Bordeaux 4, IUT, ESPE. **ATTENTION :** Bordeaux 3 ne fait pas partie de l'UB) ? **☐ OUI** **☐ NON**

Si oui, quel est votre numéro étudiant : ....

Avez-vous déposé une demande de bourses régionales **☐ OUI** **☐ NON**
si oui, à quelle date : ...../...../.....

À : .... **le** ...../...../..... **Signature de l'Étudiant(e)**

I.F.SI. du C.H. Orthez – 1, rue du Moulin – BP 118 – 64301 ORTHEZ cedex – Tél 05 59 69 70 26 –Email : ifsi@ch-orthez.fr

INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies par l'**Institut de Formations en Soins Infirmiers** (IFSI) du **Centre Hospitalier d'Orthez** (établissement membre du GHT Béarn et Soule), lors de votre inscription et tout au long de votre cursus, font l'objet de traitements de données informatisées et écrites destinées à :

- Couvrir l'activité de gestion administrative et pédagogique, et de suivi des étudiants et des élèves ;
- L'établissement de statistiques, par l'IFSI, l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil Régional, la Direction Régionale et interdépartementale de l'Economie de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DREETS), l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et l'Université de Bordeaux ;
- La réalisation d'enquêtes institutionnelles et nationales ;

Pôle Emploi, TRANSITIONS PRO et les terrains de stages sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Le **RGPD** encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne et est le cadre juridique de l'Union Européenne, paru au Journal Officiel le 27 avril 20161, qui gouverne la collecte et le traitement des données à caractère personnel des utilisateurs. Il est entré en vigueur le 25 mai 2018 et s'applique à toutes les entités implantées dans un pays européen qui traitent des données à caractère personnel, ainsi qu'à toutes les entités à travers le monde qui traitent des données à caractère personnel appartenant à des résidents de l'Union Européenne.

Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la **loi française Informatique et Libertés** de 1978 et **renforce le contrôle, par les citoyens, de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.**

Il harmonise les règles, en Europe, en offrant un cadre juridique unique aux professionnels et permet de développer leurs activités numériques au sein de l'Union Européenne, en se fondant sur la confiance des utilisateurs.

Dans ce cadre, l'Institut peut être amené à transmettre des informations vous concernant, au cours de votre cursus, dans le cadre de votre formation ou après votre sortie de l'Institut, vers des organismes extérieurs habilités à collecter l'information sur les parcours des étudiants et élèves, leurs conditions de vie ou leur insertion professionnelle, en vue d'études statistiques et d'enquêtes d'évaluation.

Aucun transfert de données personnelles n'est effectué à l'étranger par l'IFSI.

Quels sont vos droits ?

Pour l'ensemble des traitements de données réalisés par les Instituts de Pau, et conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un **droit d'accès et de rectification** aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, **vous opposer à certains traitements**, notamment la transmission de données à des organismes extérieurs.

Vos données sont conservées dans nos systèmes pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus et conformément à la réglementation en vigueur.

Si vous souhaitez exercer ces droits ou obtenir communication des informations vous concernant, veuillez contacter par courriel à l'adresse suivante : **dpo@ch-pau.fr** notre **Délégué à la Protection des Données (DPO)**.

En cas de difficulté dans l'exercice de vos droits :
Vous pouvez introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL : www.cnil.fr/fr/plaintes